Zeitschrift: Revue Militaire Suisse
Herausgeber: Association de la Revue Militaire Suisse
Band: 17 (1872)
Heft: 18

Titelseiten

Nutzungsbedingungen
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Siehe Rechtliche Hinweise.

Conditions d'utilisation
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. Voir Informations légales.

Terms of use
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. See Legal notice.

Download PDF: 25.04.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

REVUE MILITAIRE SUISSE

N° 18. Lausanne, le 4 Octobre 1872. XVIIe Année.

SOMMAIRE. — **Société militaire fédérale. Section vaudoise.** Assemblée générale de 1872. — **Des modifications à apporter aux lois sur l'organisation militaire de la Suisse et du canton de Vaud.** Rapport à l'assemblée générale des officiers vaudois par le colonel fédéral Lecomte. — **Bibliographie.** *Campagne de Paris. Souvenirs de la mobile, 6e, 7e et 8e bataillons de la Seine*, par Rendu. — **Nouvelles et chronique.**

ARMES SPÉCIALES. — **Fête cantonale d'artillerie neuchâteloise. — Comptes et gestion du commissariat des guerres pendant les mises sur pied de 1870-1871.** *(Fin.)* — **Encore sur le commissariat des guerres. — Nouvelles et chronique.**

SOCIÉTÉ MILITAIRE FÉDÉRALE. SECTION VAUDOISE.

La réunion générale de 1872 vient d'avoir lieu conformément au programme publié dans notre n° 16. La reconnaissance du Gros-de-Vaud, d'Yverdon à Echallens le 20 septembre, d'Echallens à Lausanne et Oron le 21, comptait une centaine de personnes. Elle a parfaitement réussi à tous les points de vue et cette innovation aura été fort utile à bon nombre d'officiers. Nous espérons publier plus tard les rapports auxquels elle a donné lieu. En outre elle a été ornée d'une instructive rencontre, à Echallens, avec une course de l'école de recrues d'artillerie de Bière, sous le commandement du colonel de Vallière, qui a expliqué le nouveau matériel.

La séance de dimanche, à Lausanne, comptait environ 230 assistants de tous grades et de toutes armes, y compris M. le colonel fédéral Feiss, inspecteur fédéral du canton de Vaud, MM. les conseillers d'Etat Delarageaz, Bornand et Ruchonnet comme invités, les colonels fédéraux Burnand, président, Borgeaud, Lecomte, Grand, Fonjallaz, de Gingins; les lieutenants-colonels de Charrière, Murisier, Emery, Dapples, Paccaud, Burnand, chef du génie, Melley, chef de la gendarmerie, Mettraux, commissaire des guerres en chef, Burnand, commandant d'arrondissement, Roux, Bertsch, Bonzon, idem, et un grand nombre d'autres officiers supérieurs.

La séance a été ouverte par un éloquent sermon de M. Landriset, pasteur à Montpreveyres et aumônier du 45e bataillon, sur le texte « soyez reconnaissants. »

Passant à l'ordre du jour prescrit, l'assemblée confirme comme secrétaire M. le sous-lieutenant Ney, déjà secrétaire ad-intérim.

Cent francs sont votés pour la souscription ouverte en faveur des victimes de l'accident de Thoune.

La nomination des délégués à la fête fédérale qui pourrait avoir lieu cette année, est ajournée.

Un intéressant rapport général sur les travaux et la marche de la section pendant l'année courante est lu par M. le colonel fédéral Burnand, et écouté avec un grand intérêt.

Le colonel Lecomte, assisté de M. le capitaine fédéral Monod, lit